

**MINISTERE DES TRANSPORTS**  
**Etablissement National de la Navigation Aérienne**  
**Direction de la Logistique**

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger

N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332

Site web : [www.enna.dz](http://www.enna.dz)

**Avis d'Attribution Provisoire de Marché**

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n°15/DL/2022** Portant :

« **Fourniture et installation d'un pylône de 40 mètres pour les équipements de télécommunications au niveau du Complexe de la Navigation Aérienne à Eucalyptus- wilaya d'Alger**»

**Que le marché a été attribué provisoirement à la société : Sarl NILE SERVE.**

**Pour un Montant de : 24.499.720,00 DA TTC**

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre technique /70 Points	Note Offre financière /45 Points	Note Globale /115 Points	Délai
Sarl NILE SERVE NIF : 001116100513308	45,33	45,00	90,33	Quarante cinq (45) jours

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapproché des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.